Rapport annuel 2015

Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses

La Centrale de lettres de gage

Nom:	Pfandbriefzentrale der schweizerischen Kantonalbanken AG Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA Centrale delle banche cantonali svizzere per le obbligazioni fondiarie SA
Constitution:	10 février 1931 Assemblée constitutive 24 mars 1931 Inscription au Registre du commerce
Forme juridique:	Société anonyme
Numéro IDE:	CHE-102.645.332
Domicile:	Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich
Adresse du bureau:	Prime Tower, Hardstrasse 201, 8005 Zurich
Adresse postale:	Case postale, 8010 Zurich
Téléphone:	0041 44 292 31 97
E-Mail:	pfandbriefzentrale@zkb.ch
Internet:	www.cldg.ch
Marque:	Der Schweizer Pfandbrief® La lettre de gage suisse® The Swiss Pfandbrief®
Bases légales:	Loi sur l'émission de lettres de gage du 25 juin 1930 Ordonnance sur l'émission de lettres de gage du 23 janvier 1931
Actionnariat:	Les 24 banques cantonales
Capital-actions:	CHF 1 025 mios.; dont CHF 205 mios. libérés
Gestion:	Banque cantonale de Zurich, Zurich
Organe de révision:	Ernst & Young AG, Zurich
Autorité de surveillance:	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne
Rating:	Moody's Zürcher Kantonalbank
Statut FATCA:	NFFE passif (Non financial foreign entity)

Table des matières

L'essentiel en chiffres	4
Editorial	6
Organes	8
Actionnariat	9
Couverture des prêts	10
Nouveaux emprunts de lettres de gage	11
Rapport sur la situation	12
Bilan	14
Compte de résultat	16
Tableau de flux de trésorerie	17
Tableau des fonds propres	18
Annexe aux comptes annuels	19
Répartition du bénéfice	27
Emprunts de lettres de gage en circulation	28
Rapport de l'Organe de révision	32
Aperçu pluriannuel	33

L'essentiel en chiffres

	31.12.2015	31.12.2014
Activités d'émission	CHF 1 000	CHF 1 000
Emissions	7 634 000	8 224 000
Remboursements	-3 053 000	-3 833 000
Evolution	4 581 000	4 391 000
Volume des lettres de gage		
Emprunts/prêts de lettres de gage	42 876 000	38 295 000
Emprunts en circulation	Nombre	Nombre
Emprunts et placements directs	90	82
Charges et produits d'intérêts annuels	CHF 1 000	CHF 1 000
Charges d'intérêts annuels sur les emprunts de lettres de gage	534 433	572 230
Produits d'intérêts annuels sur les prêts de lettres de gage	539 190	574 697
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux	%	%
Emprunts de lettres de gage	1,25	1,49
Prêts de lettres de gage	1,26	1,50
Durée résiduelle pondérée par les capitaux	Années	Années
Emprunts/prêts de lettres de gage	6,45	6,16
Fonds propres (après répartition du bénéfice)	CHF 1 000	CHF 1 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	955 732	954 460
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	864 208	772 400
Excédent de fonds propres	91 524	182 060
Taux de couverture des fonds propres	110,6 %	123,6 %
Rating (emprunts)	Rating	Rating
Moody's	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich	AAA (stable)	AAA (stable)

Evolution du volume des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage

Etat au 31 décembre

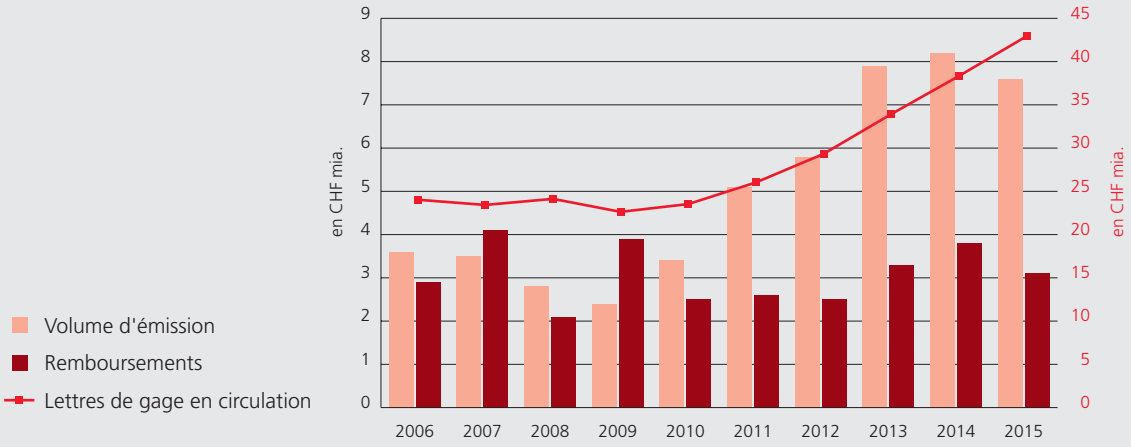

Part des prêts de lettres de gage aux créances hypothécaires des banques cantonales

Etat au 31 décembre

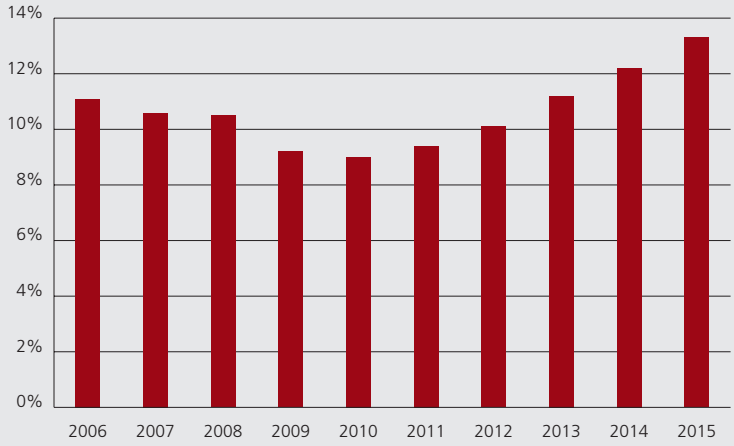

Part de marché de "La lettre de gage suisse®"

Etat au 31 décembre 2015

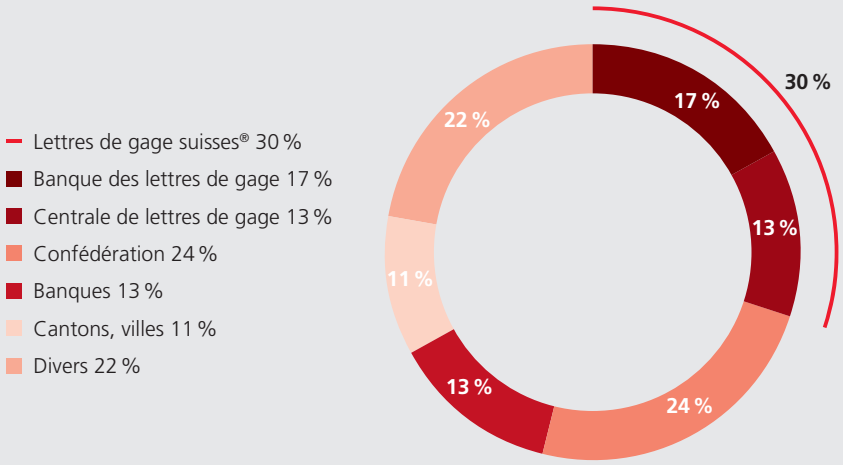

Editorial

Blaise Goetschin, Michael Bloch

Chers actionnaires
Chers investisseurs

Pendant l'exercice 2015, la Centrale de lettres a émis un volume d'emprunts de CHF 7,6 milliards. Pendant l'année sous revue, des emprunts de lettres de gage d'un montant total de CHF 3,0 milliards sont arrivés à échéance. Il en est résulté une croissance de CHF 4,6 milliards. Le volume en circulation a progressé de 12 % à CHF 42,9 milliards. C'est à nouveau une valeur maximum dans l'histoire de la Centrale de lettres de gage.

Croissance prolongée

Après être resté très stable aux environs de CHF 23 milliards jusqu'en 2010, le volume d'émission a connu dès 2011 une forte croissance. Ceci s'explique d'une part, par la forte demande en prêts des banques cantonales et, d'autre part, par l'intérêt très élevé des investisseurs pour les emprunts émis par la Centrale de lettres de gage. C'est ainsi que le volume des lettres de gage a augmenté ces cinq dernières années d'environ CHF 20 milliards.

Effets des taux d'intérêt négatifs

En septembre 2015, un emprunt sans coupon a été émis pour la première fois. C'est l'environnement de taux extraordinaire, existant depuis l'introduction, le 15 janvier 2015, d'un taux d'intérêt négatif de 0,75% par an par la Banque nationale suisse (BNS), qui a permis cette „Zéro-obligation" d'une durée d'à peine cinq ans. Pour les investisseurs, le résultat a été un rendement négatif de 0,18% sur cet emprunt.

Niveau plus réduit de taux

En raison de cette décision de la BNS sur les taux, le niveau des taux nominaux pour les emprunts nouvellement émis a été anormalement bas pendant toute l'année. Ceci a permis aux banques cantonales de refinancer à des conditions particulièrement attractives leurs stocks hypothécaires avec des prêts de la Centrale de lettres de gage.

Assemblée générale à Berne
L'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2015 a été organisée à Berne par la Banque Cantonale Bernoise. L'assemblée a été consacrée aux affaires statutaires. Le président et sept membres du Conseil d'administration ont été confirmés dans leurs fonctions. Vivian Brunner, dont le mandat s'était terminé le 30 septembre 2014, a été remplacé au Conseil d'administration par Guy Lachapelle, qui a été élu par l'assemblée.

Activités du Conseil d'administration
Pendant l'année sous revue, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois. Pour l'essentiel, il s'est concentré sur les objets concernant ses tâches de conduite et de surveillance. Par ailleurs, il a décidé de présenter les comptes selon les normes Swiss GAAP RPC dès l'exercice 2015. Lors de sa dernière séance de l'année, le Conseil d'administration a aussi décidé de proposer à l'assemblée des actionnaires de 2016 le renforcement des fonds propres, à hauteur de CHF 600 millions de francs nominal, pour assurer la croissance future.

Activité de la direction
En 2015, neuf lancements avec 24 transactions ont été réalisés. La forte demande en prêts des 24 banques cantonales a permis d'offrir des possibilités de placements adéquates aux investisseurs.

La direction a préparé les affaires traitées par le Conseil d'administration et veillé, une fois les décisions prises, à les appliquer. Les sujets traités en 2015 ont nécessité un engagement intensif. Ces dernières années, le niveau plus élevé des activités de la Centrale de lettres de gage a eu des conséquences sur les exigences administratives. De ce fait, des adaptations ont été entreprises dans le système informatique pour l'adapter aux exigences administratives supplémentaires en termes de détail et de saisie des données.

Le contenu et la présentation du présent rapport annuel ont été adaptés aux normes comptables Swiss GAAP RPC.

Perspectives pour 2016
Pendant l'exercice 2016, des emprunts d'un montant de CHF 3,5 milliards (CHF 3,0 milliards en 2015) arriveront à échéance. Pour répondre aux besoins de refinancement des 24 banques cantonales et leur assurer de nouveaux moyens, la Centrale de lettres de gage envisage de procéder à huit émissions en 2016.

Remerciements aux partenaires
La Centrale de lettres de gage est au service de ses 24 banques membres. En tant qu'entreprise commune des banques cantonales, elle assure avec succès l'intermédiation en capital entre les investisseurs et les banques cantonales. Bien des acteurs contribuent à ce succès. Le Conseil d'administration et la direction leur adressent leurs remerciements.

Blaise Goetschin
Président du Conseil d'administration

Michael Bloch
Directeur

Organes

Etat au 31 décembre 2015

Conseil d'administration

Président

Blaise Goetschin	Président de la Direction générale de la Banque Cantonale de Genève

Vice-président

Alois Vinzens	Président de la Direction générale de la Graubündner Kantonalbank

Membres

Dr. Peter Hilfiker	Président de la Direction générale de la Schwyzer Kantonalbank
Edgar Jeitziner	Président de la Direction générale de la Banque Cantonale de Fribourg
Guy Lachappelle	Président de la Direction de la Basler Kantonalbank
Pascal Niquille	Président de la Direction générale de la Zuger Kantonalbank
Dr. Thomas Paulsen	Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise
Alois Schärli	Membre de la Direction générale de la Berner Kantonalbank
Rudolf Sigg	Membre de la Direction générale de la Zürcher Kantonalbank
Dr. Rudolf Steiner	Avocat et notaire, Olten Membre nommé par le Conseil fédéral selon l'art. 37 de la Loi sur l'émission de lettres de gage

Direction

Michael Bloch	Directeur
Marcel Amiet	Directeur adjoint
Matthias Stöckli	Directeur adjoint
Michael Wölfle	Directeur adjoint
Werner Bosshard	Sous-directeur, secrétaire du Conseil d'administration

Organe de révision

Ernst & Young AG, Zurich

Actionnariat

Etat au 31 décembre 2015

Actionnaires	Capital-actions				Prêts de lettres de gage	
	Nominal CHF 1 000	Part %	Libéré CHF 1 000	Non libéré* CHF 1 000	Montant CHF 1 000	Part %
Zürcher Kantonalbank	182 630	17,82	36 526	146 104	7 716 000	18,00
Banque Cantonale Vaudoise	139 775	13,64	27 955	111 820	5 470 000	12,76
Berner Kantonalbank	109 955	10,73	21 991	87 964	1 570 000	3,66
Banque Cantonale de Genève	60 570	5,91	12 114	48 456	2 418 000	5,64
St. Galler Kantonalbank	59 635	5,82	11 927	47 708	3 425 000	7,99
Thurgauer Kantonalbank	59 635	5,82	11 927	47 708	2 469 000	5,76
Basellandschaftliche Kantonalbank	53 115	5,18	10 623	42 492	1 699 000	3,96
Basler Kantonalbank	53 115	5,18	10 623	42 492	1 569 000	3,66
Luzerner Kantonalbank	43 795	4,27	8 759	35 036	2 252 000	5,25
Graubündner Kantonalbank	39 135	3,82	7 827	31 308	1 470 000	3,43
Aargauische Kantonalbank	38 205	3,73	7 641	30 564	744 000	1,74
Banque Cantonale du Valais	29 820	2,91	5 964	23 856	965 000	2,25
Banque Cantonale de Fribourg	27 955	2,73	5 591	22 364	2 787 000	6,50
Schaffhauser Kantonalbank	22 365	2,18	4 473	17 892	455 000	1,06
Schwyzer Kantonalbank	18 635	1,82	3 727	14 908	724 000	1,69
Banque Cantonale Neuchâteloise	17 705	1,73	3 541	14 164	1 809 000	4,22
Zuger Kantonalbank	13 975	1,36	2 795	11 180	761 000	1,77
Banca dello Stato del Cantone Ticino	11 180	1,09	2 236	8 944	1 936 000	4,52
Glarner Kantonalbank	9 320	0,91	1 864	7 456	464 000	1,08
Obwaldner Kantonalbank	9 320	0,91	1 864	7 456	421 000	0,98
Nidwaldner Kantonalbank	8 385	0,82	1 677	6 708	558 000	1,30
Appenzeller Kantonalbank	6 525	0,64	1 305	5 220	278 000	0,65
Urner Kantonalbank	5 590	0,55	1 118	4 472	348 000	0,81
Banque Cantonale du Jura	4 660	0,45	932	3 728	568 000	1,32
Total	1 025 000	100,00	205 000	820 000	42 876 000	100,00

*Des engagements écrits des 24 banques actionnaires s'appliquent au capital-actions non libéré selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Couverture des prêts

La chaîne de sécurité des lettres de gage
La chaîne de sécurité des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage compte cinq maillons. Premièrement, la Centrale de lettres de gage est pleinement responsable à hauteur de ses fonds propres. Deuxièmement, les banques cantonales se portent garantes de leurs emprunts. De plus, auprès de la plupart des banques cantonales (à l'exception de Berne, Vaud et Genève), leurs cantons propriétaires sont garants de leurs obligations. Les débiteurs hypothécaires et les biens immobiliers remis en gage auprès de la Centrale de lettres de gage constituent les quatrième et cinquième maillons de la chaîne de sécurité. Pour les investisseurs, il en résulte une sécurité la plus élevée possible. Cette chaîne explique pourquoi l'agence Moody's et la Banque Cantonale de Zurich ont accordé aux emprunts de la Centrale de lettres de gage leur plus haute notation.

Une couverture des prêts bien diversifiée
La couverture des prêts de lettres de gage a été modifiée pendant l'année 2014. Elle ne comprend désormais que des immeubles d'habitation (maisons individuelles, maisons à plusieurs logements, appartements en copropriété, immeubles avec parts artisanales et commerciales jusqu' à 30%). Les objets gagés sont largement répartis dans toute la Suisse. Les sociétés d'audit des banques cantonales contrôlent chaque année le respect de ces prescriptions.

Des immeubles en Suisse
Des prescriptions légales et réglementaires très strictes s'appliquent aux gages des prêts hypothécaires des banques membres. Elles limitent la charge à un maximum des deux tiers de la valeur de nantissement des immeubles. Tous les gages immobiliers se trouvent en Suisse. Les prêts aux banques cantonales sont couverts à 115% de leur volume par les créances hypothécaires gagées. De plus, les revenus d'intérêts dus sur les prêts gagés par hypothèque doivent être au moins 10% plus élevés que les charges d'intérêts sur les prêts de lettres de gage. Comme il est légalement obligatoire de respecter ces critères en tout temps, l'échange immédiat des sûretés qui ne sont plus suffisantes est en permanence garanti. Le Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage a limité le volume des prêts de chaque banque membre à 35% de ses créances hypothécaires suisses portées au bilan.

Stock de couverture de la Centrale de lettres de gage
Etat au 31 décembre 2015

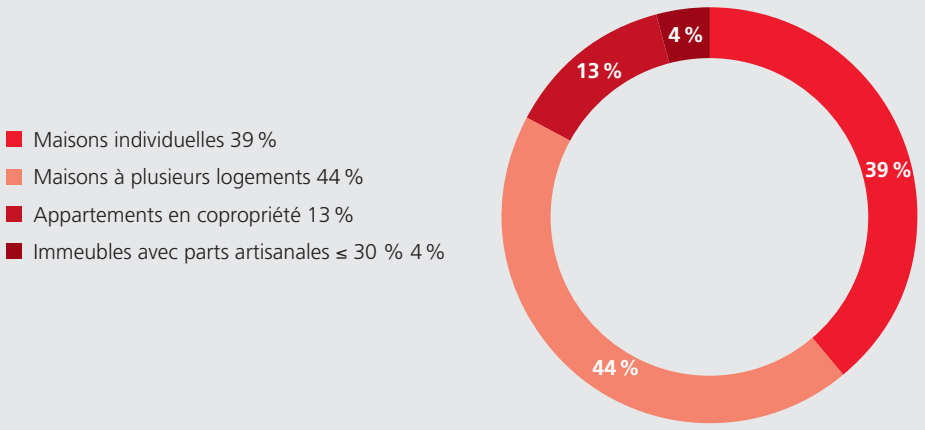

Nouveaux emprunts de lettres de gage

Pendant l'exercice 2015, un total de 24 transactions, avec neuf lancements de nouvelles émissions et des augmentations sur des emprunts existants, out été effectuées:

Libération	Série	Taux d'intérêt %	Prix d'émission* %	Durée en années	CHF mios.	Remboursement Série	Remboursement CHF mios.
12.02.2015	460	0,625	102,495	15,000	700		
16.03.2015	453	0,125	101,525	4,164	395	377	465
	461	0,375	101,676	9,911	250	421	358
	462	0,625	101,940	14,333	366		
30.04.2015	455	0,250	101,688	4,808	325		
	463	0,125	100,129	8,867	460		
	464	0,500	101,490	15,000	333		
30.06.2015	465	0,375	100,918	8,167	718	357	595
	466	0,625	100,115	12,000	295		
28.07.2015	467	0,500	100,586	10,000	740		
	464	0,500	96,415	14,756	370		
15.09.2015	468	0,000	100,875	4,833	232	362	685
	469	0,375	100,664	10,000	167		
02.11.2015	470	0,125	100,114	8,708	267	383	385
	471	0,625	100,181	14,997	487	384	100
19.11.2015	468	0,000	101,884	4,656	60		
	458	0,500	104,731	7,919	125		
	463	0,125	101,343	8,314	181		
	467	0,500	103,841	9,692	221		
	466	0,625	104,001	11,614	141		
	471	0,625	101,941	14,950	189		
15.12.2015	472	0,000	100,000	7,611	274	392	465
	473	0,125	100,248	10,194	105		
	474	0,500	100,917	14,764	233		
Total					7 634		3 053

*Au 1er mars 2015, la commission de placement est passée du principe brut au principe net. A partir de cette date, les prix d'émission sont en conséquence plus bas.

Rapport sur la situation

Normes de présentation des comptes
Pour améliorer la transparence, la Centrale de lettres de gage a choisi de présenter ses comptes selon les normes Swiss GAAP RPC. L'ensemble des principes Swiss GAAP RPC sont appliqués. De ce fait, les comptes annuels sont fondés sur le principe de l'image fidèle (true & fair view). Ce ne sont pas seulement les comptes annuels pour 2015 qui sont ainsi présentés mais aussi, et pour une meilleure comparaison, ceux de 2014 qui ont été adaptés selon les mêmes principes. Ceci a un impact sur la présentation des comptes 2014. Des détails à ce sujet sont disponibles sous la rubrique „Première utilisation des Swiss GAAP RPC".

Environnement économique
L'année 2015 a créé une rupture pour l'économie suisse. Le 15 janvier, la Banque nationale suisse a annoncé qu'elle suspendait le cours minimum de 1.20 franc contre euro. En même temps, elle a diminué le taux d'intérêt des avoirs en compte courant à -0,75%. Depuis, la croissance de l'économie suisse est en baisse. L'abandon du cours minimal n'a pas seulement eu des effets sur le commerce extérieur, mais aussi sur le commerce de détail et sur le tourisme. Parallèlement, la conjoncture dans la construction a dépassé son sommet.

Pourtant, le développement conjoncturel en Suisse s'est poursuivi de manière satisfaisante. Malgré la force du franc, une récession a pu être évitée. Le marché du travail s'est développé de manière robuste. Certes, les indicateurs conjoncturels avancés se sont rétablis. Mais ils indiquent toujours un lent redressement conjoncturel. Malgré les vents conjoncturels contraires et le choc du franc, le taux de chômage n'a que faiblement progressé.

Les taux négatifs en Suisse entraînent les effets souhaités. Depuis janvier 2015, avec l'augmentation du différentiel de taux vis-à-vis de l'étranger, l'attrait du franc a été fortement réduit. L'évolution des prix en 2015 n'a pas seulement été influencé par le choc sur le franc, mais aussi par la baisse des prix du pétrole. Ces deux facteurs se sont conjugués pour favoriser des importations massivement meilleur marché. Pendant l'année sous revue, les prix à la consommation ont baissé d'un peu plus de 1% par rapport à l'année précédente.

Le rendement des emprunts de la Confédération à 10 ans a de nouveau baissé pour atteindre à la fin de 2015 -0,06%, contre un rendement de 0,32% l'année précédente.

En 2015, le marché immobilier a été marqué par un ralentissement de la hausse des prix sur une large base pour les objets à usage propre. Alors que la dynamique de marché s'est affaiblie dans ce segment, les prix pour les objets en location ont continué à progresser.

Bilan
Les prêts aux banques membres et les emprunts de lettres de gage ont augmenté pendant l'année sous revue de CHF 4'581 millions à CHF 42'876 millions. Le haut niveau qui avait été atteint lors de l'exercice précédent a ainsi été dépassé de manière significative.

Compte de résultat
Le faible niveau persistant des taux a de nouveau eu des effets négatifs sur les produits d'intérêts des fonds investis. Le produit des placements en papiers-valeurs s'est monté à CHF 8,7 millions (CHF 11,9 millions pour 2014).

Pour compenser les produits d'intérêts en diminution et renforcer la base de fonds propres, une marge d'intérêts de trois points de base est prélevée depuis le 1er janvier 2014 sur les nouveaux prêts. Ceci a généré en 2015 un produit de CHF 3,5 millions (CHF 1,2 million en 2014).

Pendant l'exercice sous revue, les frais de commission ont baissé de CHF 0,6 million à CHF 4,0 millions. Parallèlement, les frais d'émission ont diminué de CHF 0,4 million à CHF 1,3 million. Mais en raison de

la hausse du volume des lettres de gage, les frais de gestion ont progressé à CHF 2,7 millions.

L'exercice s'est soldé par un résultat de CHF 4,3 millions (en 2014, selon les normes Swiss GAAP RPC, de CHF 4,2 millions). Pour l'année 2015, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de distribuer à nouveau un dividende de 1,5% sur le capital libéré. Les actions émises lors de l'augmentation de capital de 2014 sont pour la première fois autorisées au dividende.

Fonds propres
Les fonds propres pouvant être pris en compte (après répartition du bénéfice) ont augmenté de CHF 1,3 million à CHF 955,7 millions. Selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, 75% du capital social non versé peuvent être pris en compte s'il existe un engagement écrit des actionnaires. En raison de la forte hausse du bilan, les fonds propres requis ont augmenté de CHF 91,8 millions à CHF 864,2 millions. Au 31 décembre 2015 et après répartition du bénéfice, il en est résulté un excédent de fonds propres de CHF 91,5 millions (en 2014, de CHF 182,1 millions, selon les normes Swiss GAAP RPC), respectivement un taux de couverture des fonds propres de 110,6% (123,6% en 2014, selon les normes Swiss GAAP RPC).

Réalisation d'une évaluation des risques
Le Conseil d'administration examine régulièrement les risques de la Centrale de lettres de gage. Il évalue l'adéquation et le respect des prescriptions et des limites en matière de politique de risques, le profil de risques ainsi que les évènements particuliers et leurs développements. A cette occasion, il prend en compte dans son évaluation les mesures prévues pour réduire les risques et les mesures de contrôle interne. Les risques sont surveillés en conséquence. En fonction de cette évaluation des risques par le Conseil d'administration, les présents comptes annuels ne nécessitent pas de provisions ou de corrections de valeur.

Activités de recherche et de développement
Selon la Loi sur l'émission de lettres de gage et l'Ordonnance d'application, le modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage ne prévoit aucune activité de recherche et de développement.

Evénements extraordinaires
Pendant l'année 2015, aucun événement extraordinaire ne s'est produit qui ait nécessité d'être mentionné dans les comptes annuels.

Perspectives
En 2016, des emprunts arriveront à échéance pour un montant total d'environ CHF 3'509 millions (CHF 3'053 millions en 2015). Pour répondre de manière optimale aux besoins des banques membres et des investisseurs, la Centrale de lettres de gage planifie huit émissions pour l'année 2016.

Sur la base d'une activité étroitement réglementée et de prescriptions de sécurité très sévères, il n'y aura pas en 2016 de changements significatifs quant aux opportunités et aux risques de la Centrale de lettres de gage. Pour l'année 2016, la Centrale de lettres de gage anticipe un volume d'émission de CHF 7 milliards. Le résultat devrait s'améliorer en raison d'un rendement en progression sur la marge d'intérêts et de la baisse des coûts d'émission.

Bilan

Actifs	Annexe	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Avoirs en banque à vue		1 152	882
Liquidités		1 152	882
Papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	1	24 925	40 770
Actifs détenus à court terme (avec cours de bourse)		24 925	40 770
Prêts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	2	3 509 000	3 053 000
Impôt anticipé		674	642
Compte d'encaissement de coupons et de lettres de gage	3	193	264
Autres créances à court terme		3 509 868	3 053 906
Intérêts courus		129 449	129 160
Frais d'émission à amortir	4	4 193	4 432
Actifs transitoires		30	33
Actifs de régularisation		133 672	133 625
Actif circulant		3 669 616	3 229 183
Papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	1	514 530	488 270
Prêts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	2	39 367 000	35 242 000
Immobilisations financières		39 881 530	35 730 270
Actif immobilisé		39 881 530	35 730 270
Total actif		43 551 146	38 959 453

Passifs	Annexe	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Engagements envers les banques à terme (échéance jusqu'à 1 an)		42 000	27 000
Emprunts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	5	3 509 000	3 053 000
Engagements à court terme portant intérêts		3 551 000	3 080 000
Impôt anticipé		11 981	14 638
Coupons et lettres de gage échus et non encaissés	3	193	264
Autres engagements à court terme		12 175	14 903
Intérêts courus		275 481	278 825
Régularisation sur commissions de paiement sur lettres de gage		1 558	1 654
Passifs transitoires		125	136
Passif de régularisation		277 164	280 615
Fonds étrangers à court terme		3 840 339	3 375 518
Emprunts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	5	39 367 000	35 242 000
Engagements à long terme portant intérêts		39 367 000	35 242 000
Fonds étrangers à long terme		39 367 000	35 242 000
Capital-actions	6	1 025 000	1 025 000
Capital social		1 025 000	1 025 000
Capital-actions non libéré	6	-820 000	-820 000
Réserves légales provenant de bénéfices	7	36 805	36 030
Réserves facultatives provenant de bénéfices	7	96 310	96 310
Bénéfice reporté		1 345	371
Bénéfice annuel		4 347	4 224
Réserves et bénéfice de l'exercice		138 807	136 935
Fonds propres		343 807	341 935
Total passif		43 551 146	38 959 453

Compte de résultat

	Annexe	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Produits d'intérêts sur les prêts de lettres de gage	8	565 301	586 758
Charges d'intérêts sur les emprunts de lettres de gage	8	-561 782	-585 598
Marge d'intérêt des lettres de gage		3 518	1 161
Produits d'intérêts sur les papiers-valeurs		8 741	11 942
Produits d'intérêts sur les avoirs en banque	9	3	7
Charges d'intérêts sur les engagements envers les banques	9	-15	-89
Autres produits d'intérêts		8 729	11 859
Produits des commissions	10	79	90
Produits divers	11	0	53
Revenu d'exploitation		12 326	13 162
Charges sur commissions et émoluments	12	-3 978	-4 598
Conseil d'administration et personnel	13	-128	-141
Frais généraux et administratifs	14	-2 615	-2 556
Charges administratives		-2 743	-2 698
Frais d'émission	15	-1 258	-1 643
Charges d'exploitation		-7 980	-8 938
Bénéfice brut		4 347	4 224
Amortissements et corrections de valeur	16	0	0
Provisions	17	0	0
Bénéfice annuel		4 347	4 224

Tableau de flux de trésorerie

	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Activité de l'entreprise		
Bénéfice annuel	4 347	4 224
+ Amortissements et correctifs de valeur	0	0
+ Augmentation / - Diminution de provisions	0	0
Flux de trésorerie (Cash flow)	4 347	4 224
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	15 845	23 235
+ Diminution / - Augmentation des autres créances à court terme	-455 962	779 993
+ Diminution / - Augmentation de l'actif de régularisation	-47	5 586
+ Augmentation / - Diminution des engagements portant intérêts à court terme	471 000	-771 000
+ Augmentation / - Diminution des autres engagements à court terme	-2 728	1 942
+ Augmentation / - Diminution du passif de régularisation	-3 451	-12 753
Variation de l'actif circulant net	24 658	27 004
+ Emissions de lettres de gage	7 634 000	8 224 000
- Emissions de prêts de lettres de gage	-7 634 000	-8 224 000
+ Remboursements de prêts de lettres de gage	3 053 000	3 833 000
- Remboursements de lettres de gage	-3 053 000	-3 833 000
Flux de fonds provenant de l'activité de lettres de gage	0	0
Flux de fonds provenant de l'activité de l'entreprise	29 005	31 228
Activité d'investissement		
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	-26 260	-69 836
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-26 260	-69 836
Activité de financement		
- Distribution de dividendes	-2 475	-1 856
+ Augmentation du capital-actions	0	40 000
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-2 475	38 144
Variation du fonds des liquidités	270	-464
Justification		
Montant des liquidités au 1er janvier	882	1 346
Montant des liquidités au 31 décembre	1 152	882
Variation des liquidités	270	-464

Le fonds des „liquidités" est identique avec la position au bilan „liquidités".

Tableau des fonds propres

	Capital-actions CHF 1 000	Capital-actions non libéré CHF 1 000	Réserves légales CHF 1 000	Réserves facultatives CHF 1 000	Fonds propres CHF 1 000
Passage à Swiss GAAP RPC					
Etat au 31.12.2013					
Capital-actions	825 000				825 000
Capital-actions non libéré		-660 000			-660 000
Réserve générale			36 030		36 030
Réserves libres				47 750	47 750
Réserves pour risques généraux				45 899	45 899
Bénéfice reporté				100	100
Bénéfice 2013				2 128	2 128
Sous-total	825 000	-660 000	36 030	95 877	296 907
Dissolution du passif de régularisation „Gains réalisés sur papiers-valeurs“				2 661	2 661
Etat Swiss GAAP RPC au 01.01.2014	825 000	-660 000	36 030	98 537	299 567
Distribution de dividendes				-1 856	-1 856
Augmentation du capital-actions	200 000	-160 000			40 000
Bénéfice 2014				4 224	4 224
Etat au 31.12.2014	1 025 000	-820 000	36 030	100 905	341 935
Emploi du bénéfice			775	-775	0
Distribution de dividendes				-2 475	-2 475
Bénéfice 2015				4 347	4 347
Etat au 31.12.2015	1 025 000	-820 000	36 805	102 002	343 807

Selon Swiss GAAP RPC, le gain réalisé sur la vente avant l'échéance des papiers-valeurs ne doit plus être réparti linéairement selon la durée résiduelle, mais doit être porté au compte de résultat au moment de la cession. Ceci a eu comme conséquence que le passif de régularisation „Gains réalisés sur papiers-valeurs“ de CHF 2,7 millions au 1er janvier 2014 a été dissous et porté au poste des réserves facultatives. En raison de cette opération, le bénéfice de l'exercice 2014 a augmenté de CHF 1,2 million à CHF 4,2 millions. La rubrique „Emploi du bénéfice“ montre les effets sur le bénéfice reporté.

Le capital-actions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA se compose de 205'000 actions nominatives d'une valeur nominale individuelle de CHF 5'000 (année précédente: 205'000 actions nominatives). Ces titres sont libérés à hauteur de 20%. Des engagements écrits s'appliquent au capital-actions non libéré des 24 banques actionnaires selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Selon l'article 3 de la Loi sur l'émission des lettres de gage, un actionnaire de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA doit être une banque cantonale au sens l'art. 3 al. 4 de la Loi sur les banques et les caisses d'épargne. Des renseignements sur les actionnaires se trouvent dans le tableau „Actionnariat“.

Il n'existe pas de capital conditionné et approuvé.

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à CHF 36,8 millions (exercice précédent, CHF 36,0 millions).

Annexes aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les présents comptes annuels ont été pour la première fois réalisés selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les dispositions de la Loi sur l'émission des lettres de gage (LLG), de l'Ordonnance d'application (OLG), du Code suisse des Obligations (CO) et des Statuts de la Centrale de lettres de gage ont été par ailleurs respectés. Les comptes annuels reflètent une image conforme à la réalité de l'état de la fortune, de la situation financière et des revenus.

Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été adaptés comme si les nouveaux principes de présentation des comptes avaient déjà été appliqués.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

En principe, l'évaluation des comptes est faite sur la base des valeurs d'acquisition historiques. Les actifs et les passifs sont évalués sur une base individuelle. En ce qui concerne les principales positions du bilan, ceci a les implications suivantes:

Liquidités
Les liquidités sont composées d'avoirs en banque et de placements financiers à court terme avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Papiers-valeurs
Les papiers-valeurs sont utilisés à des fins de placement et, en règle générale, détenus jusqu'à leur échéance („held to maturity"). Ce poste se compose exclusivement d'obligations libellées en francs suisses de première catégorie. Leur évaluation se fait selon la méthode dite de la „comptabilité d'exercice" (Accrual Method). Cette méthode implique que les papiers-valeurs sont détenus en régle générale jusqu'à leur échéance. Les agios et les disagios comptabilisés à l'achat sont répartis de façon linéaire sur la durée. Les gains réalisés en cas de vente anticipée sont portés au compte de résultat au moment de leur réalisation. Les diminutions de valeur en rapport avec la bonité sont comptabilisées de manière individuelle sous forme de corrections de valeur.

Le prêt de titres („securities lending") consiste à prêter des papiers-valeurs sans lien avec les affaires de prêts. La Centrale de lettres de gage disposant des droits liés aux papiers-valeurs prêtés, leur transfert n'a aucun effet sur la comptabilisation ni aucune influence sur le bilan. Ces affaires sont traitées avec la Banque cantonale de Zurich comme contrepartie principale.

Prêts de lettres de gage
Les prêts de lettres de gage aux banques membres sont faits en congruence avec les emprunts de lettres de gage, en ce qui concerne leur échéance et leur montant. Les créances sur les prêts aux membres sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Frais d'émissions à amortir
Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts, ce qui a une influence sur le compte de résultat.

Autres positions au bilan
Les autres positions sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Moment d'enregistrement
Le principe de la date de clôture est appliqué. Les opérations au bilan à terme fixe sont comptabilisées selon le principe de la date de conclusion (date de valeur).

Changements
Les principes d'établissement et d'évaluation des comptes ont été adaptés aux normes de Swiss GAAP RPC. Des détails sont fournis au chapitre „Première application des Swiss GAAP RPC".

Formes juridiques et gestion

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA est une société anonyme avec siège à Zurich. Au 31 décembre 2015, le capital-actions se composait de 205'000 actions nominatives de CHF 5'000 chacune, dont 20% sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions.

Les centrales de lettres de gage sont exonérées des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes; l'exonération ne s'étend pas aux impôts directs des cantons et des communes sur la propriété foncière (article 6 du Loi sur l'émission de lettres de gage).

La Banque Cantonale de Zurich s'occupe de la gestion de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA depuis sa fondation en 1931. Elle met à disposition le personnel et l'infrastructure.

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA n'emploie personne.

Commentaires du bilan

1 | Papiers-valeurs

Les papiers-valeurs sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et de plus d'un an:

Valeur nominale			Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000		31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
24 925	40 750	Echéance jusqu'à un an	24 925	40 770	25 169	41 255
506 219	483 324	Echéance à plus d'un an	514 530	488 270	554 311	526 535
531 144	524 074	**Total**	539 454	529 040	579 480	567 791
129 998	177 135	Dont en prêts de titres	135 333	180 208	149 183	195 549

La Centrale de lettres de gage ne détient pas d'emprunts propres ni d'emprunts subordonnés.

Echéance jusqu'à un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance d'ici une année:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000		31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
1 000	0	Confédération	1 000	0	1 022	0
0	2 750	Cantons	0	2 753	0	2 793
0	0	Villes, communes	0	0	0	0
3 425	12 500	Banques cantonales	3 426	12 509	3 449	12 636
7 000	0	Entreprises d'énergie	7 000	0	7 047	0
2 000	9 000	Divers	2 000	8 999	2 039	9 085
13 425	24 250	**Total**	13 426	24 260	13 557	24 514
Obligations d'émetteurs étrangers						
4 000	0	Etats	3 999	0	4 070	0
0	2 500	Provinces	0	2 500	0	2 503
0	0	Villes	0	0	0	0
0	14 000	Entreprises supranationales	0	14 010	0	14 238
0	0	Entreprises d'énergie	0	0	0	0
7 500	0	Divers	7 499	0	7 542	0
11 500	16 500	**Total**	11 498	16 510	11 612	16 741
24 925	40 750	**Total à échéance jusqu'à un an**	24 925	40 770	25 169	41 255
1 500	14 000	Dont en prêts de titres	1 500	14 010	1 525	14 238

Echéance à plus d'un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance après une année:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000		31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
50 700	55 200	Confédération	55 340	57 877	63 385	65 309
84 575	74 175	Cantons	85 414	74 951	91 856	80 463
31 650	27 650	Villes, communes	32 150	27 763	35 450	30 602
153 070	144 525	Banques cantonales	153 940	145 359	162 962	154 278
12 400	19 400	Entreprises d'énergie	12 395	19 393	13 351	20 662
124 324	109 374	Divers	125 113	109 671	132 847	117 063
456 719	430 324	**Total**	464 352	435 014	499 852	468 376
Obligations d'émetteurs étrangers						
0	4 000	Etats	0	3 998	0	4 166
5 000	5 000	Provinces	5 006	5 007	5 485	5 591
2 500	2 500	Villes	2 501	2 501	2 756	2 799
9 000	6 000	Entreprises supranationales	9 307	6 019	10 248	6 995
2 500	2 500	Entreprises d'énergie	2 500	2 500	2 745	2 780
30 500	33 000	Divers	30 865	33 230	33 225	35 830
49 500	53 000	**Total**	50 178	53 256	54 459	58 159
506 219	483 324	**Total à échéance à plus d'un an**	514 530	488 270	554 311	526 535
128 498	163 135	Dont en prêts de titres	133 832	166 199	147 658	181 311

2 | Prêts de lettres de gage

Les prêts de lettres de gage sont structurés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et de plus d'un an comme suit:

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Echéance jusqu'à un an	3 509 000	3 053 000
Echéance à plus d'un an	39 367 000	35 242 000
Total	42 876 000	38 295 000

Des prescriptions légales et réglementaires sévères s'appliquent à la couverture des prêts hypothécaires des banques membres. Les prêts de lettres de gage ne peuvent être garantis que par des immeubles d'habitation en Suisse. Pour les prêts, la limite de crédit de ces objets est fixée au maximum aux deux tiers de leur valeur.

Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115% par des créances hypothécaires. De plus, le revenu d'intérêts issu des créances hypothécaires liées aux prêts de lettres de gage doit être au moins 10% supérieur aux frais d'intérêts générés par les prêts de lettres de gage. La disposition légale qui impose de respecter ces critères en tout temps garantit qu'il y a toujours suffisamment de sûretés en cas d'échange immédiat.

A la date de clôture du bilan, aucune constitution de provision individuelle ou de correction de valeur forfaitaire ne sont nécessaires.

Des renseignements sur les prêts de lettres de gage des banques membres sont disponibles dans le tableau „Actionnariat".

3 | Compte d'encaissement de coupons et de lettres de gage

Coupons et lettres de gage échus non encaissés

Sous cette rubrique sont portés les coupons et les lettres de gage physiques échus, mais non encaissés jusqu'à leur échéance légale (coupons: 5 ans, lettres de gage: 10 ans). Depuis le 1er janvier 2010, les lettres de gage et leurs coupons ne sont plus émis de façon physique, mais seulement sous forme de droits-valeurs enregistrés.

4 | Frais d'émission à amortir

Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts et ont une influence sur le compte de résultat. Les frais d'émission à amortir ne sont pas portés au bilan selon leur échéance jusqu'à un an ou de plus d'un an.

Les frais d'émission activés ont évolué comme suit:

	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Valeur initiale	4 432	4 939
Frais d'émission activés pendant l'exercice courant	1 019	1 136
Amortissements/frais d'émissions de l'exercice courant	-1 258	-1 643
Valeur finale	4 193	4 432

Les frais d'émission activés seront amortis comme suit pendant les exercices à venir:

	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
En 2015		1 206
En 2016	1 012	899
En 2017	692	579
En 2018	561	449
En 2019	419	315
En 2020	337	250
En 2021 et plus tard	1 172	733
Total	4 193	4 432

5 | Emprunts de lettres de gage

Les emprunts de lettres de gage sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et à plus d'un an:

Taux	Echéances au 31.12.2015			Echéances au 31.12.2014		
%	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000
0,000 - 0,999	1 204 000	15 846 000	17 050 000	358 000	9 416 000	9 774 000
1,000 - 1,999	825 000	16 383 000	17 208 000	0	17 208 000	17 208 000
2,000 - 2,999	1 480 000	5 453 000	6 933 000	2 210 000	6 933 000	9 143 000
3,000 - 3,999	0	1 685 000	1 685 000	485 000	1 685 000	2 170 000
Total	3 509 000	39 367 000	42 876 000	3 053 000	35 242 000	38 295 000

Taux d'intérêt moyen au 31.12.2015: 1,25 %
Taux d'intérêt moyen au 31.12.2014: 1,49 %

Le tableau „Emprunts de lettres de gage en circulation" présente les détails concernant les séries, y inclus les augmentations.

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000
Charge d'intérêts annuels des emprunts de lettres de gage	534 433	572 230
Produit des intérêts annuels des prêts de lettres de gage	539 190	574 697

6 | Capital-actions

Capital-actions non libéré

Le capital-actions est divisé en 205'000 (année précédente 205'000) actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5'000 chacune, dont 20% sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Des informations concernant les actionnaires se trouvent dans le tableau „Actionnariat".

Il n'existe pas de capital conditionnel et approuvé

7 | Réserves légales issues du bénéfice

Réserves facultatives issues du bénéfice

Suite à la première application des normes Swiss GAAP RPC au 1er janvier 2014, les opérations suivantes ont été faites au bilan (voir aussi le „tableau des fonds propres"):

- Réserves générales (CHF 36,0 millions) à la réserve légale issue du bénéfice;
- Autres réserves (CHF 47,8 millions) aux réserves facultatives issues du bénéfice;
- Réserve pour risques généraux (CHF 45,9 millions) aux réserves facultatives issues du bénéfice;
- Le passif de régularisation „Gains réalisés sur papiers-valeurs" de CHF 2,7 millions a été dissous sans influence sur le bénéfice au 1er janvier 2014 et porté à la réserve facultative issue du bénéfice.

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à CHF 36,8 millions (exercice précédent CHF 36,0 millions).

Commentaires du compte de résultat

8 | Intérêts sur les prêts de lettres de gage

Une marge de trois points de base est prélevée sur le taux de l'emprunt de lettres de gage pour les prêts de lettres de gage depuis le 1er janvier 2014.

9 | Intérêts sur les avoirs en banque

Intérêts sur les engagements envers les banques

Les intérêts sur les prêts de lettres de gage sont prélevés semestriellement et les intérêts sur les emprungts de lettres de gage annuellement. Les flux d'intérêts dus irréguliers sont gérés par la trésorerie. Les excès de liquidités à long terme sont investis dans des papiers-valeurs de haute qualité avec des taux d'intérêts fixes. Des déficits de liquidité à court terme sont financés par des avances à terme fixes (engagements envers les banques à terme).

10 | Produit des commissions

Le produit des commissions comprend les commissions sur les papiers-valeurs prêtés à la Banque Cantonale de Zurich.

11 | Produits divers

Les produits divers contiennent surtout des coupons et des lettres de gage prescrites.

12 | Commissions et émoluments

Les commissions pour l'encaissement des coupons sont portées à l'échéance au compte de résultat. Quant à la commission sur le remboursement des titres, elle est portée au passif sur un compte de régularisation pendant la durée des emprunts. Dès la série 443, seule une commission d'encaissement annuelle est payée et est chargée à l'échéance au compte de résultat. Les taxes de cotation SIX sont portées au compte de résultat après l'émission.

	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Commission de paiement sur coupons/commission d'encaissement	3 429	3 972
Commission de paiement sur lettres de gage	374	453
Taxe de cotation SIX	175	173
Commissions et émoluments	3 978	4 598

13 | Conseil d'administration et personnel

Cette position comprend surtout les compensations versées au Conseil d'administration.

	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Honoraires du Conseil d'administration et jetons de présence	126	136
Autres frais de personnel, assurances sociales	3	6
Conseil d'administration et personnel	128	141

14 | Frais généraux et administratifs

Cette position comprend essentiellement les frais pour la gestion opérationelle de la société.

	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Gestion	2 186	2 068
Services de révision	126	124
Augmentation du capital-actions	0	82
Autres charges d'exploitation	303	282
Frais généraux et administratifs	2 615	2 556

15 | Frais d'émission

Le chiffre 4 des commentaires du bilan donne des informations supplémentaires sur la composition des frais.

16 | Amortissements et corrections de valeur

Aucun pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucun).

17 | Provisions

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Autres commentaires sur les comptes annuels

Positions extraordinaires, uniques ou non périodiques du compte de résultat

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Engagements ne devant pas être portés au bilan

La gestion opérationnelle est réglée par un contrat de gestion conclu avec la Banque cantonale de Zurich. Ce contrat a été actualisé au 1er janvier 2014 et est en vigueur pour deux ans. Il sera reconduit tacitement pour deux autres années, s'il n'est pas dénoncé au moins douze mois avant son arrivée à échéance. La rémunération des prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage à la fin de l'année calendaire.

Transactions avec des personnes proches
Depuis sa fondation en 1931, la Banque Cantonale de Zurich assure la gestion opérationnelle de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. Elle met du personnel et l'infrastructure à disposition. La rémunération de ses prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage. Toutes les transactions bancaires sont faites par la Banque Cantonale de Zurich. Les services bancaires sont fournis aux conditions du marché.

Première application des Swiss GAAP RPC
Les comptes annuels 2015 sont pour la première fois établis selon les normes Swiss GAAP RPC. L'exercice sous revue et l'exercice précédent ont été établis selon Swiss GAAP RPC. L'adaptation des fonds propres selon les anciens principes d'évaluation des comptes aux Swiss GAAP RPC est illustré dans le tableau des fonds propres détaillés. Selon Swiss GAAP RPC, le gain réalisé sur la vente des papiers-valeurs ne doit plus être réparti linéairement selon la durée résiduelle mais doit être porté au compte de résultat au moment de la vente. Ceci a eu pour conséquence que le passif de régularisation „Gains réalisés sur papiers-valeurs" de CHF 2,7 millions au 1er janvier 2014 a été dissous sans influence sur le bénéfice et porté au poste des réserves facultatives. De plus, le bénéfice de l'exercice 2014 a augmenté de CHF 1,2 million à CHF 4,2 millions. Les effets sur le bénéfice reporté sont illustrés dans la rubrique „Emploi du bénéfice".

Evènements essentiels après la clôture du bilan
Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration le 20 avril 2016. Ils doivent encore être approuvés par l'Assemblée générale. Entre la date de clôture du bilan et le 20 avril 2016, aucun événement particulier n'est survenu qui aurait dû être pris en compte et signalé à cet endroit.

Fonds propres

Les prescriptions sur les fonds propres des deux centrales de lettres de gage suisses sont réglées par la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG) et dans l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (OLG).

A la date de clôture du bilan, les fonds propres (après répartition du bénéfice) se montent à:

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014* CHF 1 000
Capital-actions libéré	205 000	205 000
Réserves légales issues des bénéfices	37 025	36 805
Réserves facultatives issues des bénéfices	98 440	96 310
Bénéfice reporté	267	1 345
75 % du capital-actions non libéré	615 000	615 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	955 732	954 460
2 % des créances obligataires au bilan de	43 210 414	38 619 993
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	864 208	772 400
Excédent de fonds propres	91 524	182 060
Taux de couverture des fonds propres	110,6 %	123,6 %

*Les montants au 31 décembre 2014 ont été adaptés à la suite du passage à Swiss GAAP RPC. Des informations supplémentaires sont disponibles sous „Première application de Swiss GAAP RPC".

Emploi du bénéfice

	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000
Bénéfice reporté	1 345	371
Bénéfice annuel	4 347	4 224
A disposition de l'Assemblée générale	5 692	4 595
Attribution à la réserve légale	-220	-775
Attribution à la réserve facultative	-2 130	0
Distribution de dividendes		
1,5 % sur 165'000 actions (CHF 1'000 libéré)		-2 475
1,5 % sur 205'000 actions (CHF 1'000 libéré)	-3 075	
Bénéfice reporté à nouveau	267	1 345

Les comptes annuels 2015 ont été pour la première fois établis selon les normes Swiss GAAP RPC. L'exercice sous revue et l'exercice précédent ont été établis selon Swiss GAAP RPC. Selon ces normes le gain réalisé sur la vente des papiers-valeurs ne doit plus être réparti linéairement selon la durée résiduelle, mais être porté au compte de résultat au moment de la vente. Ceci a eu comme conséquence que le bénéfice de l'exercice 2014 a augmenté de CHF 1,2 million. Des informations supplémentaires sont disponibles dans les annexes sous la rubrique „Première application de Swiss GAAP RPC".

Si l'emploi du bénéfice proposé est accepté par l'Assemblée générale du 24 juin 2016, la distribution de dividendes sera de CHF 9.75 net (CHF 15.00 sous déduction de l'impôt anticipé de 35%) par action, avec valeur au 15 juillet 2016.

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2015	Montant CHF mios. 31.12.2014
CH 001 621 681 1	357	2,500	100,800	30.06.2003	30.06.2015		135
			101,200	31.01.2005			110
			104,750	02.11.2009			350 595
CH 002 256 907 0	362	2,000	100,040	15.09.2005	15.09.2015		685
CH 002 472 200 8	365	2,500	100,905	30.03.2006	30.03.2016	830	830
CH 002 701 503 8	371	2,750	101,230	02.10.2006	02.10.2018	450	450
CH 002 705 139 7	372 D	3,000	101,150	02.10.2006	02.10.2026	150	150
CH 002 781 139 4	373	2,500	100,600	27.11.2006	27.11.2016	650	650
CH 002 929 842 6	374	2,750	100,340	28.02.2007	28.02.2017	485	485
CH 002 938 058 8	375 D	2,750	98,790	28.02.2007	28.02.2017	100	100
CH 002 936 652 0	376 D	2,750	98,790	28.02.2007	28.02.2017	100	100
CH 002 962 190 8	377	2,625	100,520	15.03.2007	15.03.2015		465
CH 003 347 074 8	382	3,250	100,625	10.09.2007	10.09.2019	520	520
CH 003 480 476 2	383	3,250	100,675	02.11.2007	02.11.2015		385
CH 003 492 645 8	384 D	3,250	99,410	02.11.2007	02.11.2015		100
CH 003 720 451 5	386	3,000	100,260	15.02.2008	15.02.2018	135	135
			98,930	15.04.2008		300 435	300 435
CH 004 289 963 0	388	3,500	100,420	23.06.2008	21.06.2018	440	440
CH 004 525 998 0	390	3,125	100,640	15.09.2008	15.09.2017	140	140
CH 004 863 703 4	392	2,250	100,760	15.12.2008	15.12.2015		215
			103,066	15.12.2009			250 465
CH 004 987 459 4	394	2,625	100,460	10.02.2009	08.02.2019	153	153
			101,885	18.05.2009		280 433	280 433
CH 010 324 825 5	395 D	2,500	99,750	17.07.2009	17.07.2017	100	100
CH 010 513 489 1	396	2,125	100,700	16.09.2009	15.09.2017	314	314
CH 010 513 492 5	397	2,625	100,750	16.09.2009	16.09.2021	171	171
CH 010 660 271 4	398	2,375	100,230	02.11.2009	01.11.2019	290	290
CH 010 955 958 0	399	2,000	100,412	11.02.2010	09.02.2018	315	315
			102,296	17.06.2011		447 762	447 762
CH 010 955 959 8	400	2,500	100,964	11.02.2010	11.02.2022	150	150
CH 011 182 580 5	401	1,750	100,300	12.04.2010	12.04.2017	366	366
			102,570	15.06.2010		307 673	307 673
CH 011 670 666 1	402	1,125	101,035	03.09.2010	02.09.2016	455	455
			102,520	31.10.2011		370 825	370 825
CH 011 670 675 2	403	1,500	100,828	03.09.2010	03.09.2020	580	580
			103,892	17.04.2012		106 686	106 686
CH 011 901 506 0	404	1,750	100,910	01.11.2010	01.11.2019	258	258
			100,485	10.12.2010		273 531	273 531
CH 011 901 508 6	405	2,000	100,030	01.11.2010	30.10.2025	320	320
			98,908	10.12.2010		270 590	270 590
CH 012 113 615 1	406 D	1,875	99,463	10.12.2010	31.10.2019	150	150
CH 012 465 621 3	407	1,625	100,274	21.02.2011	21.02.2017	275	275
			106,131	17.07.2012		330 605	330 605
CH 012 465 624 7	408	2,125	100,844	21.02.2011	21.02.2020	230	230
CH 012 735 036 8	409	2,125	100,967	06.04.2011	06.04.2020	295	295

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2015		Montant CHF mios. 31.12.2014	
CH 012 735 037 6	410	2,375	100,191	06.04.2011	06.04.2026		385		385
CH 013 161 074 0	411	2,250	100,575	17.06.2011	16.06.2023		598		598
CH 013 684 699 2	412	1,375	100,208	02.09.2011	02.09.2021	454		454	
			100,322	31.10.2011		180	634	180	634
CH 013 684 715 6	413	1,750	101,466	02.09.2011	02.09.2026	245		245	
			104,330	03.02.2012		250	495	250	495
CH 014 121 969 8	414	1,625	100,759	31.10.2011	31.10.2024		395		395
CH 014 427 903 8	416	0,625	100,302	15.12.2011	15.12.2016		542		542
CH 014 427 906 1	417	1,375	100,671	15.12.2011	15.12.2021	227		227	
			103,985	21.06.2013		227	454	227	454
CH 014 829 543 6	418	0,875	100,811	03.02.2012	03.12.2018	204		204	
			101,392	19.03.2012		241		241	
			103,505	20.12.2012		205	650	205	650
CH 014 829 545 1	419	1,250	100,906	03.02.2012	03.02.2022	202		202	
			101,782	19.03.2012		163		163	
			101,882	21.05.2012		278	643	278	643
CH 018 121 502 8	420	1,375	100,204	19.03.2012	19.03.2027	532		532	
			102,453	13.11.2012		185	717	185	717
CH 018 291 086 6	421	0,375	100,443	17.04.2012	16.03.2015				358
CH 018 291 088 2	422	1,625	101,854	17.04.2012	17.04.2028	396		396	
			105,050	10.09.2012		256	652	256	652
CH 018 525 822 2	423	1,500	101,416	21.05.2012	21.05.2029	456		456	
			96,193	12.12.2013		275	731	275	731
CH 018 906 973 2	424	1,250	101,259	17.07.2012	17.07.2024		262		262
CH 019 371 754 0	425	1,000	100,722	10.09.2012	09.09.2022		611		611
CH 019 880 029 1	426	0,500	100,543	13.11.2012	15.07.2019		185		185
CH 019 880 032 5	427	1,000	100,934	13.11.2012	13.02.2023	295		295	
			99,051	20.02.2013		128		128	
			100,797	15.05.2013		147	570	147	570
CH 020 159 170 5	428	0,875	100,876	20.12.2012	20.06.2022	280		280	
			99,723	05.02.2013		423	703	423	703
CH 020 456 725 6	429	1,375	100,720	05.02.2013	05.11.2027	227		227	
			99,254	20.02.2013		170		170	
			101,209	15.05.2013		425	822	425	822
CH 020 636 817 4	430	0,500	100,413	20.02.2013	02.05.2018	360		360	
			101,282	15.05.2013		205		205	
			101,010	21.06.2013		217	782	217	782
CH 021 024 030 2	431	0,875	100,510	16.04.2013	16.04.2021		394		394
CH 021 024 031 0	432	1,375	101,259	16.04.2013	16.04.2025		298		298
CH 021 506 435 0	433	1,500	101,075	21.06.2013	21.06.2028	165		165	
			95,404	13.09.2013		179	344	179	344
CH 021 851 786 7	434	0,250	100,480	25.07.2013	25.07.2016		450		450
CH 021 851 787 5	435	1,375	100,964	25.07.2013	22.04.2022		967		967
CH 021 851 789 1	436	1,750	101,328	25.07.2013	25.02.2026	216		216	
			100,497	31.10.2013		85	301	85	301

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2015		Montant CHF mios. 31.12.2014	
CH 022 213 610 0	437	0,250	100,205	13.09.2013	21.10.2016		212		212
CH 022 213 650 6	438	1,125	100,545	13.09.2013	12.06.2020		663		663
CH 022 594 146 4	439	0,375	100,168	31.10.2013	31.10.2017		538		538
CH 022 594 160 5	440	1,250	100,383	31.10.2013	29.10.2021		400		400
CH 022 957 165 5	441	0,250	100,277	12.12.2013	01.12.2017		263		263
CH 022 957 177 0	442	1,375	101,025	12.12.2013	12.12.2022		252		252
CH 023 547 533 9	443	0,250	100,058	17.02.2014	28.03.2018		566		566
CH 023 547 534 7	444	1,000	100,567	17.02.2014	17.02.2021		718		718
CH 023 547 535 4	445	1,625	100,049	17.02.2014	17.06.2026	281		281	
			101,748	10.04.2014		125	406	125	406
CH 024 062 374 1	446	0,250	100,256	10.04.2014	21.06.2018		412		412
CH 024 062 375 8	447	0,875	100,573	10.04.2014	10.06.2021		618		618
CH 024 259 527 7	448	0,500	100,163	30.04.2014	06.04.2020	209		209	
			100,759	20.06.2014		392	601	392	601
CH 024 259 614 3	449	1,125	100,973	30.04.2014	28.04.2023	142		142	
			101,978	20.06.2014		553	695	553	695
CH 024 586 398 7	450	1,500	100,363	20.06.2014	05.02.2029	200		200	
			105,149	15.09.2014		115	315	115	315
CH 024 820 462 7	451	0,250	100,255	17.07.2014	15.07.2019		252		252
CH 024 820 964 2	452	1,000	100,828	17.07.2014	18.12.2023		433		433
CH 025 360 908 2	453	0,125	100,166	15.09.2014	15.05.2019	395			395
			101,525	16.03.2015		395	790		
CH 025 360 923 1	454	0,750	100,378	15.09.2014	15.04.2024		570		570
CH 025 643 459 5	455	0,250	100,663	23.10.2014	21.02.2020	340			340
			101,688	30.04.2015		325	665		
CH 025 643 460 3	456	0,750	100,185	23.10.2014	23.09.2024	335		335	
			100,513	18.11.2014		223	558	223	558
CH 025 981 058 5	457	1,250	101,802	18.11.2014	16.11.2029		305		305
CH 026 343 297 0	458	0,500	100,339	22.12.2014	20.10.2023	385			385
			104,731	19.11.2015		125	510		
CH 026 343 298 8	459	1,000	101,521	22.12.2014	22.09.2028		655		655
CH 026 878 698 2	460	0,625	102,495	12.02.2015	12.02.2030		700		
CH 027 348 538 0	461	0,375	101,676	16.03.2015	14.02.2025		250		
CH 027 348 539 8	462	0,625	101,940	16.03.2015	17.07.2029		366		
CH 027 866 710 7	463	0,125	100,129	30.04.2015	13.03.2024	460			
			101,343	19.11.2015		181	641		
CH 027 866 711 5	464	0,500	101,490	30.04.2015	30.04.2030	333			
			96,415	28.07.2015		370	703		
CH 028 584 935 9	465	0,375	100,918	30.06.2015	30.08.2023		718		
CH 028 584 936 7	466	0,625	100,115	30.06.2015	30.06.2027	295			
			104,001	19.11.2015		141	436		
CH 028 828 638 5	467	0,500	100,586	28.07.2015	28.07.2025	740			
			103,841	19.11.2015		221	961		
CH 029 518 637 0	468	0,000	100,875	15.09.2015	15.07.2020	232			
			101,884	19.11.2015		60	292		

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2015	Montant CHF mios. 31.12.2014
CH 029 518 638 8	469	0,375	100,664	15.09.2015	15.09.2025	167	
CH 030 087 426 7	470	0,125	100,114	02.11.2015	17.07.2024	267	
CH 030 087 428 3	471	0,625	100,181	02.11.2015	01.11.2030	487	
			101,941	19.11.2015		189	676
CH 030 617 372 2	472	0,000	100,000	15.12.2015	25.07.2023	274	
CH 030 617 373 0	473	0,125	100,248	15.12.2015	25.02.2026	105	
CH 030 617 374 8	474	0,500	100,917	15.12.2015	20.09.2030	233	
Total						42 876	38 295

D = Placement direct

*Au 1er mars 2015, la commission de placement est passée du principe brut au principe net. A partir de cette date, les prix d'émission sont en conséquence plus bas.

Structure des échéances des emprunts de lettres de gage

Etat au 31 décembre 2015

Echéances	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 0,000 - 0,999 %	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 1,000 - 1,999 %	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 2,000 - 2,999 %	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 3,000 - 3,999 %	Total CHF mios.
2016	1 204	825	1 480	0	3 509
2017	801	1 278	1 099	140	3 318
2018	2 410	0	1 212	875	4 497
2019	1 227	681	723	520	3 151
2020	1 558	1 349	525	0	3 432
2021	1 012	2 206	171	0	3 389
2022	703	2 473	150	0	3 326
2023	1 502	1 698	598	0	3 798
2024	2 036	657	0	0	2 693
2025	1 378	298	590	0	2 266
2026	105	1 202	385	150	1 842
2027	436	1 539	0	0	1 975
2028	0	1 651	0	0	1 651
2029	366	1 351	0	0	1 717
2030	2 312	0	0	0	2 312
Total	17 050	17 208	6 933	1 685	42 876

Rapport de l'Organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, qui comprennent le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, la réconciliation des mouvements dans les fonds propres et l'annexe (pages 14-31 dans le Rapport annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration
Le Conseil d'administration a la responsabilité d'établir les comptes annuels en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, les normes Swiss GAAP RPC, les dispositions légales et les statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 20 avril 2016

Ernst & Young SA

Stefan Fuchs
Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)

Marco Lechthaler
Expert-réviseur agréé

Aperçu pluriannuel

(exercices comptables)

	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000	2013 (9 mois) CHF 1 000	2012/13 CHF 1 000	2011/12 CHF 1 000
Activité d'émission					
Emissions	7 634 000	8 224 000	6 578 000	5 511 000	6 182 000
Remboursements	-3 053 000	-3 833 000	-2 415 000	-2 315 000	-3 665 000
Evolution	4 581 000	4 391 000	4 163 000	3 196 000	2 517 000

	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000	31.03.2013 CHF 1 000	31.03.2012 CHF 1 000
Volume des lettres de gage					
Emprunts/prêts de lettres de gage	42 876 000	38 295 000	33 904 000	29 741 000	26 545 000

	31.12.2015 %	31.12.2014 %	31.12.2013 %	31.03.2013 %	31.03.2012 %
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux					
Emprunts de lettres de gage en circulation	1,25	1,49	1,78	2,02	2,35
Prêts de lettres de gage en circulation	1,26	1,50	1,78	2,02	2,35

	2015 RPC CHF 1 000	2014 RPC CHF 1 000	2013 (9 mois) CHF 1 000	2012/13 CHF 1 000	2011/12 CHF 1 000
Compte de résultat					
Produit d'exploitation	12 326	13 162	8 661	12 237	12 558
dont marge d'intérêt sur les lettres de gage	3 518	1 161	0	0	0
dont autre résultat d'intérêt	8 729	11 859	8 596	12 063	12 414
Frais de commission et émoluments	-3 978	-4 598	-3 232	-4 168	-4 151
Frais administratifs	-2 743	-2 698	-1 900	-2 270	-2 116
Frais d'émission	-1 258	-1 643	-1 401	-2 052	-2 572
Bénéfice brut	4 347	4 224	2 128	3 748	3 719
Bénéfice annuel	4 347	4 224	2 128	3 748	3 719

	31.12.2015 RPC CHF 1 000	31.12.2014 RPC CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000	31.03.2013 CHF 1 000	31.03.2012 CHF 1 000
Fonds propres (après répartition du bénéfice)					
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	864 208	772 400	684 657	601 501	537 629
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	955 732	954 460	790 050	789 779	789 744
Excédent de fonds propres	91 524	182 060	105 393	188 278	252 115
Taux de couverture des fonds propres	110,6 %	123,6 %	115,4 %	131,3 %	146,9 %

	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.03.2013	31.03.2012
Rating (emprunts)					
Moody's	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)

Ce texte a été traduit. Seule la version allemande fait foi.

Impressum
Editeur Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Case postale, CH-8010 Zurich
Conseils stratégiques Stephan Bochsler Consulting, CH-8914 Aeugst am Albis
Conception & Graphisme Concept & Artwork AG, CH-8044 Gockhausen
Photos Ralph Bensberg (couverture), Palma Fiacco (page 6)
Impression Staffel Medien AG, CH-8045 Zurich
© Copyright 2016, Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA

Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses